

LES SUITES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La déclaration d'utilité publique du projet T1 Bobigny – Val de Fontenay marque une étape essentielle du projet et démontre son intérêt général.

Les études vont être précisées par les maîtres d'ouvrage, en dialogue avec les communes.

Le projet sera ainsi affiné en détail (choix des revêtements, des espèces végétales, du mobilier urbains...); le calendrier précis de réalisation et le phasage des principaux travaux seront précisés (site de maintenance et de remisage à Montreuil, aménagements urbains, ouvrages de franchissement, plates-formes tramway et stations...). Enfin, les maîtres d'ouvrage procéderont aux acquisitions foncières nécessaires. La période de travaux sera définie et préparée en concertation avec les communes du tracé, afin de répondre au mieux aux besoins des riverains du projet.

TROIS QUESTIONS À GEOFFREY DUFOUR,

CHEF DU PROJET T1 BOBIGNY – VAL DE FONTENAY AU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Comment va se dérouler la phase travaux ?

La première phase concernera les travaux de déplacement des réseaux souterrains (ex : réseau gaz, électricité, téléphonie, assainissement etc...) afin que ces réseaux ne soient pas situés sous la future plate-forme du tramway. Dans un second temps, nous réaliserons les aménagements urbains autour de la ligne puis la plate-forme du tramway.

d'interlocuteurs qu'il faudra accompagner au mieux durant cette période. Des agents de proximité seront présents durant toute la durée des travaux, des informations seront diffusées dans les boîtes aux lettres, sur le site internet et les réseaux sociaux.

Qui réalisera les travaux ?

La RATP aura en charge l'ensemble du système de transport (réalisation de la plate-forme, des stations et du site de maintenance et de remisage des rames), la réalisation du double-terminus à Bobigny – Pablo-Picasso et l'ouvrage de franchissement de l'autoroute A86.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, auquel le Département du Val-de-Marne a délégué sa maîtrise d'ouvrage, sera en charge du réaménagement des espaces publics le long du tramway et des opérations de franchissement de l'A3 ; il coordonnera également l'ensemble des travaux.

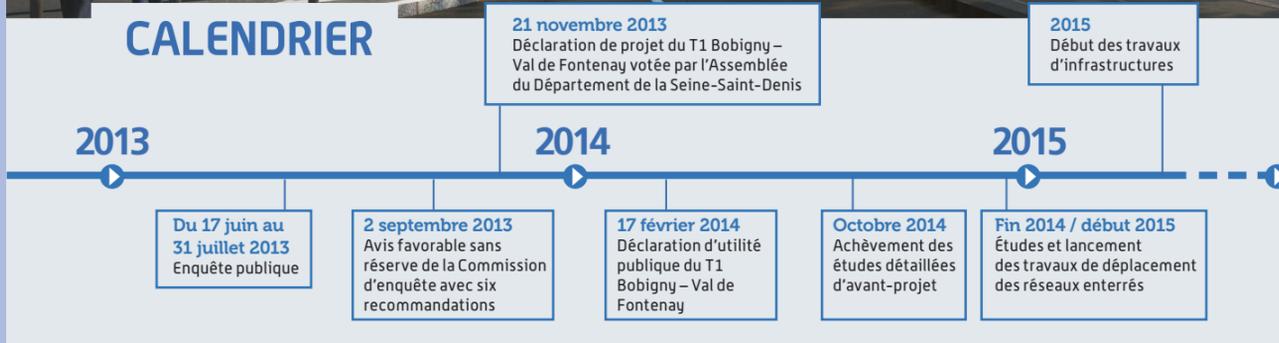
Comment la population va-t-elle être informée de l'actualité des travaux ?

Nous informerons les riverains et l'ensemble de la population concernée de chacune de ces phases. Il faut considérer l'ensemble des intérêts des riverains et des personnes qui traversent le territoire. Les commerçants, les riverains, les scolaires, les automobilistes, les voyageurs des transports en commun sont autant



Avenue Gallieni (Noisy-le-Sec), vue et matériel roulant non contractuels.

CALENDRIER



Direction de la publication : État, Région d'Île-de-France, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général du Val-de-Marne, RATP, STIF
Crédit photo : Département de la Seine-Saint-Denis, Bertrand Holsnyder.

www.t1bobigny-valdefontenay.fr

FABRIMAGE Juillet 2014

T1 Actus

BOBIGNY VAL DE FONTENAY

LA LETTRE D'INFORMATION SUR LE PROJET DU TRAMWAY T1 DE BOBIGNY À VAL DE FONTENAY

NUMÉRO 3

Le T1 Bobigny-Val de Fontenay déclaré d'utilité publique !

EN BREF

Toute l'actualité du projet sur le nouveau site www.t1bobigny-valdefontenay.fr

Suivez le projet sur sa page

facebook officielle [t1bobignyvaldefontenay](https://www.facebook.com/t1bobignyvaldefontenay)



Éditorial //

Le 17 février dernier, les Préfets du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis ont signé la Déclaration d'Utilité Publique du tramway T1 entre Bobigny et Fontenay-sous-Bois. C'est une étape décisive qui vient d'être franchie pour ce projet attendu ! Les études approfondies peuvent à présent être engagées et les travaux se préparent, en étroite concertation avec tous les acteurs concernés : riverains, associations, commerçants, élus...

Trait d'union entre la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, le tram rapprochera les habitants des pôles d'emplois et des grands équipements. Il permettra aussi d'embellir les villes traversées par l'aménagement d'espaces publics de qualité, accessibles à tous. Cette nouvelle ligne de transports améliorera concrètement les déplacements de banlieue à banlieue pour des dizaines de milliers de franciliens.

L'amélioration des liaisons entre banlieues constitue un enjeu majeur pour la vie quotidienne des habitants et pour l'environnement. Offrir des alternatives à l'automobile est indispensable. Le tramway y concourt et nous le soutenons !

Christian Favier, Sénateur, Président du Conseil général du Val-de-Marne

Rue des Ruffins (Montreuil) – Ouvrage de franchissement de l'A 86 (Vue et matériel roulant non contractuels)

LES ENGAGEMENTS DES MAÎTRES D'OUVRAGE SUITE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le 2 septembre 2013, la Commission d'enquête a rendu un avis favorable sans réserve à la procédure de déclaration d'utilité publique du projet de la ligne du tramway T1 de Bobigny à Val de Fontenay, avec six recommandations. Les maîtres d'ouvrage, le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP, ont apporté leurs réponses :

- Concernant l'aménagement d'un chemin piéton entre l'actuel pôle RER et le futur terminus du T1 à Val de Fontenay : les maîtres d'ouvrage se sont engagés à améliorer la liaison piétonne en assurant un accès confortable et sécurisé entre le RER A et E de Val de Fontenay.



Gare RER Val-de-Fontenay (vue et matériel roulant non contractuels)

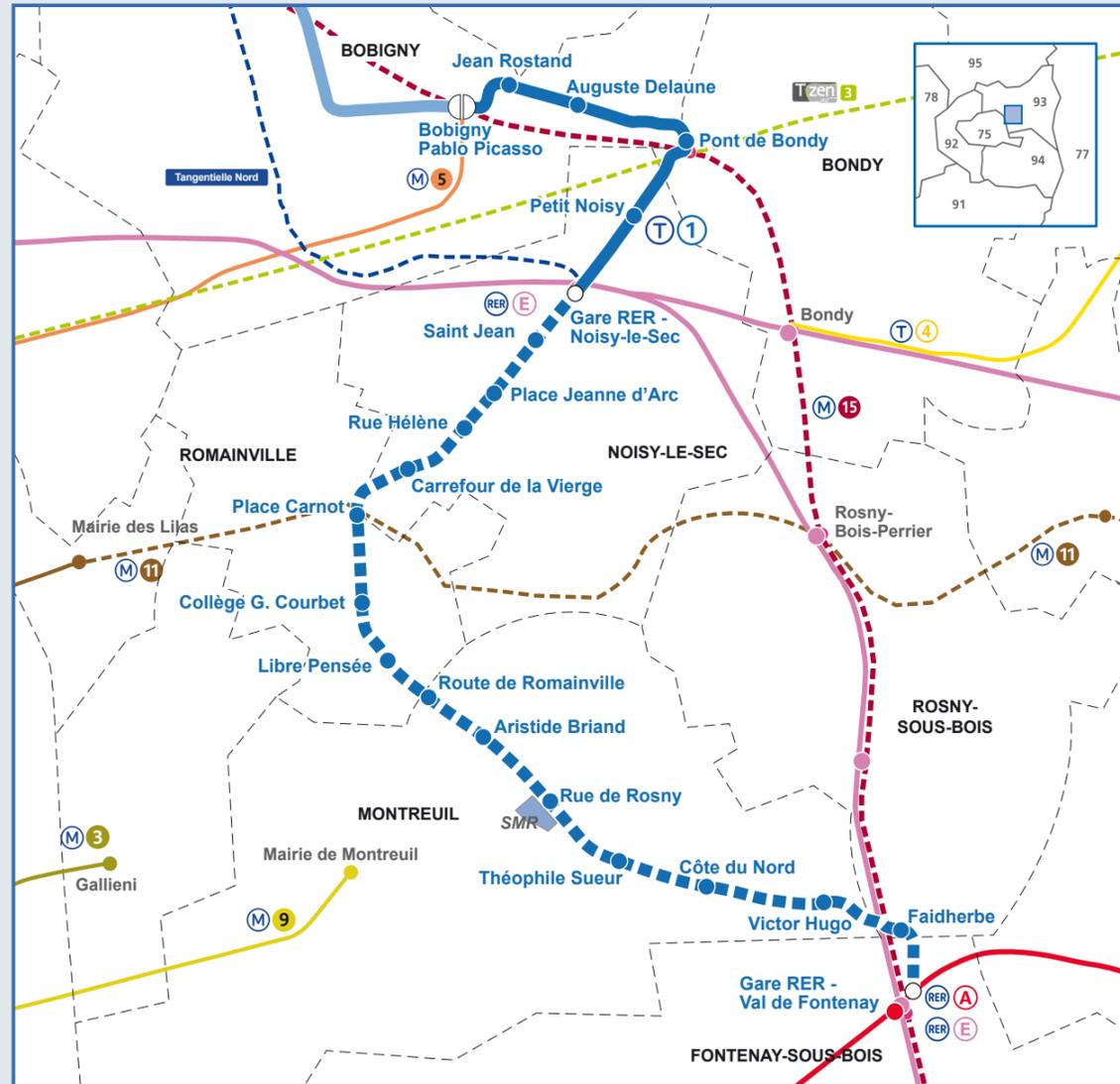
- Concernant le maintien de la circulation dans le secteur des murs à pêches à Montreuil : les maîtres d'ouvrage se sont engagés à préserver l'espace nécessaire pour permettre l'aménagement d'une voie de circulation automobile apaisée.

- Concernant les relations avec les municipalités : les maîtres d'ouvrage se sont engagés à renforcer le dialogue avec les municipalités et la population en présentant régulièrement les études menées et les améliorations apportées au projet.

- Concernant l'accès aux commerces pendant les travaux et après la mise en service du T1 : les maîtres d'ouvrage se sont engagés à maintenir les accès aux commerces tant pour les livraisons que pour la clientèle. Les échanges se poursuivront avec les commerçants et les partenaires pour présenter le dispositif d'accompagnement des commerçants (Commission de règlement amiable, supports spécifiques d'information).

- Concernant la piétonisation de la rue Jean Jaurès à Noisy-le-Sec : les maîtres d'ouvrage se sont engagés à piétoniser la rue Jean Jaurès entre la rue Marc Sangnier et la rue Damoiselet, si la municipalité le décide.

- Concernant l'information des riverains et des voyageurs des transports en commun : les maîtres d'ouvrage se sont engagés à mettre en place un dispositif de communication adapté à la période des travaux afin d'informer chaque public des modifications dues aux travaux.



Noms des stations provisoires

Légende

- T1 Asnières-Gennevilliers - Bobigny
- T1 Bobigny - Val de Fontenay (trçon existant)
- T1 Bobigny - Val de Fontenay (trçon en projet)
- Double terminus T1
- Site de maintenance et de remisage T1
- Réseau existant
- Réseau en projet

RETOUR EN CHIFFRES SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Pendant l'enquête publique, qui s'est tenue du 17 juin au 31 juillet 2013, un important dispositif d'information a été mis en place et a permis une forte mobilisation de la population des six communes traversées.

Le dispositif d'information

- 1 site internet dédié,
- 6 annonces dans la presse dans 3 journaux différents,
- 175 000 dépliant diffusés sur le territoire,
- 6 000 dossiers d'information
- 800 affiches apposées dans les mairies, bus, lieux d'enquête.

La participation des riverains

Lors des 6 semaines d'enquête publique et des 24 permanences, plus de 1 000 remarques et 3 pétitions, cumulant 6 200 signatures, ont été recueillies et prises en compte par la Commission d'enquête.

La mobilisation du territoire

C'est l'ensemble des acteurs du territoire (élus, associations, commerçants, riverains, usagers des transports et partenaires du projet) qui s'est mobilisé et a permis la réussite de cette enquête publique.

Ces engagements des maîtres d'ouvrage répondent aux recommandations exprimées dans son avis par la Commission d'enquête. L'intégralité de cet avis et la déclaration de projet y répondant sont disponibles sur le site Internet (www.t1bobigny-valdefontenay.fr).

Le Département de la Seine-Saint-Denis, la RATP et leurs partenaires remercient l'ensemble de la population pour cette mobilisation et la qualité des avis formulés.